

Rabat, le 14 décembre 2022

COMMUNIQUÉ DE PRESSE

**Déclaration de franchissement
de seuil de participation
FS/EM/19/2022**

L'Autorité Marocaine du Marché des Capitaux (AMMC) porte à la connaissance du public que AtlantaSanad, a déclaré avoir acquis sur le marché de bloc, le 6 décembre 2022, 1 392 744 actions Crédit du Maroc au cours unitaire de 545,2 dirhams, franchissant directement à la hausse les seuils de participation de 5% et 10% dans le capital de ladite société.

Suite à cette opération, AtlantaSanad déclare détenir directement 1 392 744 actions Crédit du Maroc, soit 12.8% du capital de ladite société,

Dans les six mois qui suivent le franchissement du seuil précité, AtlantaSanad envisage d'arrêter ses achats sur les actions Crédit du Maroc et de siéger à son conseil de surveillance.

Autorité Marocaine du Marché des Capitaux :

Tél : 05 37 68 89 75

E-Mail : information_financiere@ammc.ma